

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL du 08 avril 2016**

L'an deux mille seize, le huit avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni à la salle de la mairie, sous la présidence de Madame SOUBRY Sylviane, Maire.

Etaient présents, Mesdames et Messieurs : Sylviane SOUBRY, Mireille FAUGEROUX, Daniel ALADENISE, Daniel BOURGOIN, Jean-Louis MESMIN, André DEHAYES, Jacques JOYEUX, Aurélien POUILLAUDE.

Mme Isabelle HERAULT est arrivée à 21 h 30

Absents excusés : Mme Coralie PETIT, M. Didier CARJAT

M. Jean-Louis MESMIN a été désigné secrétaire de séance.

1) APPROBATION COMPTES RENDUS

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes rendus des séances des 4 mars et 21 mars 2016.

2) BUDGET COMMUNAL

Approbation du Compte de Gestion et du Compte Administratif 2015

Le document d'exécution du budget 2015 est remis à chaque Conseiller Municipal et se résume ainsi :

SECTION FONCTIONNEMENT	
Recettes 2015	412 250.41
Dépenses 2015	337 092.61
<i>Résultat de l'exercice 2015</i>	<i>75 157.80</i>
SECTION INVESTISSEMENT	
<i>Résultat de clôture 2014 reporté en 2015</i>	<i>80 551.63</i>
Recettes 2015	242 031.55
Dépenses 2015	361 947.47
<i>Résultat de l'exercice 2015</i>	<i>-39 364.29</i>
Dépenses engagées non mandatées	282 152.50
Recettes certaines à percevoir	319 789.61

Mme Le Maire précise que le compte de gestion pour l'année 2015 est conforme au compte administratif 2015 comme l'indique l'extrait du compte de gestion fourni par Mme la Trésorière de L'Isle-Jourdain.

Après délibération, le Conseil Municipal, (8 votants) approuve à l'unanimité :

- Le compte administratif de l'exercice 2015
- Le compte de gestion de l'exercice 2015

Affectation du résultat 2015

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat d'exploitation 2015 comme suit :

AFFECTATION du RESULTAT	
001 – Déficit d'investissement reporté	39 364.29
002 - Excédent de fonctionnement reporté	73 364.23
1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé	1 793.57

Vote des taux des trois taxes locales 2016

Après examen de l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2016, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'appliquer les taux suivants en 2016 :

- ▶ Taxe d'habitation : 12,50 % (contre 12,00% en 2015) - produit correspondant : 72 062,00 €
- ▶ Taxe foncière (bâti) : 14,00 % - (taux 2015 maintenu) produit correspondant : 49 994,00 €
- ▶ Taxe foncière (non bâti) : 37,95 % (taux 2015 maintenu) - produit correspondant : 23 301,00 €

Total produit fiscal attendu : 145 357,00 €

Vote du budget 2016

Le budget 2016 se présente ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES	
Chapitres	Proposition totale
70 - Produits des services et ventes diverses	23 000.00
73 - Impôts et taxes	177 485.00
74 - Dotations – Subventions	155 122.00
75 - Autres produits de gestion courante	43 600.00
76 - Produits financiers	6 618.05
002 - Excédent de fonctionnement reporté	73 364.23
TOTAL	479 189.28
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DÉPENSES	
Chapitres	Proposition totale
011- Charges à caractère général	189 075.19
012 - Charges de personnel et frais assimilés	193 520.00
65 - Autres charges de gestion courante	32 227.00
66 - Charges financières	13 600.00
67 - Charges exceptionnelles	300.00
6811 - Dotation aux amortissements des immobilisations	36.42
023 - Virement à la section d'investissement	50 430.67
TOTAL	479 189.28

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES			
Articles et programmes	Propositions nouvelles	Reports	Propositions Globales
10 - Dotations, fonds divers et réserves :	46 200.57		46 200.57
10222 - FCTVA	44 407.00		44 407.00
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé	1 793.57		1 793.57
16 - Emprunts et dettes assimilés	40 000.00		40 000.00
27638 - Autres établissements publics	8 600.00		8 600.00
0120 - Enfouissement des réseaux	110.00	43 507.07	43 617.07
0122 - Aménagement multiservices		121 202.07	121 202.07
0123 - Salle polyvalente		117 014.08	117 014.08
0124 - Cimetière	25 845.00	38 000.00	63 845.00
125 – Mise en accessibilité mairie et APC	39 551.00		39 551.00
Recettes d'ordre	50 467.09		50 467.09
021 – Virement de la section de fonctionnement	50 430.67		50 430.67
28041511 – Amortissement des immobilisations	36.42		36.42
TOTAL	210 773.66	319 723.22	530 496.88
SECTION D'INVESTISSEMENT – DÉPENSES			
Articles et Programmes	Propositions Nouvelles	Reste Reporté	Propositions Globales
001 – Déficit d'investissement reporté	39 364.29		39 364.29
16 - Emprunts et dettes assimilées	78 478.09		78 478.09
0092 - Travaux camping	1 500.00	2 696.85	4 196.85
0093 - Travaux bâtiments	9 000.00	904.29	9 904.29
0095- Travaux voirie	7 000.00	23 677.65	30 677.65
0097 - Réserve foncière		11 648.55	11 648.55
0104 - Achat matériel	2 500.00	10 902.94	13 402.94
0120 - Enfouissement des réseaux	700.00	84 794.18	85 494.18
0122 - Aménagement multi-services	2 000.00	10 000.00	12 000.00
0123 - Salle polyvalente	10 000.00	70 331.88	80 331.88
0124 - Cimetière	30 000.00	67 196.16	97 196.16
125 - Mise en accessibilité mairie et APC	67 802.00		67 802.00
TOTAL	248 344.38	282 152.50	530 496.88

Les membres du Conseil Municipal (8 votants), votent le budget par 7 voix pour, et 1 abstention.

Le Conseil Municipal dresse la liste des subventions accordées en 2016 :

- Centre Communal d'Action Sociale : 1 500.00
- ADMR de l'Isle Jourdain : 320.00 €
- Banque alimentaire de la Vienne : 40.00 €
- Solidarité alimentaire secteur de L'Isle-Jourdain : 50.00 €
- Chambre de métiers : 50.00 €
- Donneurs de sang : 80.00 €
- Ecomusée du Montmorillonnais : 50.00 €
- Fonds solidarité logement : 80.00 €
- Les Restaurants du cœur : 60.00 €

- Ligue nationale contre le cancer : 50.00 €
- MJC
 - . Subvention de fonctionnement : 1 173.58 €
 - . Subvention de coordination du PEL : 755.15 €
 - . Subvention animation culturelle : 370.50 €
 - . Subvention « foulées du viaduc » : 100.00 €
- Moussac Canoë Kayak : 780.00 €
- Réserve pour subventions diverses : 920.77 €

3) BUDGET ASSAINISSEMENT

Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2015

Le document d'exécution du budget 2015 est remis à chaque Conseiller Municipal et se résume ainsi :

SECTION FONCTIONNEMENT	
Recettes 2015	29 107.85
Dépenses 2015	22 619.53
Résultat de l'exercice 2015	6 488.32
SECTION INVESTISSEMENT	
Résultat reporté	-5 351.15
Recettes 2015	13 736.21
Dépenses 2015	13 569.75
Résultat de l'exercice 2015	-5 184.69

Mme Le Maire précise que le compte de gestion pour l'année 2015 est conforme au compte administratif 2015 comme l'indique l'extrait du compte de gestion fourni par Mme la Trésorière de L'Isle-Jourdain.

Après délibération, le Conseil Municipal, (9 votants) approuve à l'unanimité :

- Le compte administratif de l'exercice 2015
- Le compte de gestion de l'exercice 2015

Affectation du résultat 2015

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat d'exploitation 2015 comme suit :

AFECTATION du RESULTAT	
001 – Déficit d'investissement reporté	5 184.69
1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé	5 184.69
002 - Excédent de fonctionnement reporté	1 303.63

Vote du budget assainissement 2016

❖ Tarif assainissement collectif 2016

Le Conseil Municipal décide de revoir les tarifs de la redevance assainissement pour les habitations raccordées et raccordables au réseau d'assainissement collectif du bourg, la Genevrie, la Vergne et d'appliquer pour 2016 la tarification suivante pour chaque abonné :

- Forfait : 68.00 €
- 0.68/m3 d'eau consommée
- Redevance pour modernisation des réseaux de collecte : taux notifié par l'Agence de l'Eau : 0.180 €/m3

Le forfait sera calculé au prorata du temps de présence dans l'immeuble raccordé

Le budget 2016 se présente ainsi :

SECTION FONCTIONNEMENT - RECETTES	
70 - Produits des services et ventes diverses	21 894.10
002 – Excédent de fonctionnement reporté	1 303.63
777 – Quote-part des subventions d'investissement	5 368.54
TOTAL	28 566.27
SECTION FONCTIONNEMENT - DÉPENSES	
011- Charges à caractère général	6 545.68
706129 – Reversement à l'Agence de l'eau	1 435.00
66111 – Intérêts des emprunts	6 618.05
6811 – Dotation aux amortissements	9 874.97
023 – Virement à la section d'investissement	4 092.57
TOTAL	28 566.27
SECTION INVESTISSEMENT - RECETTES	
1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé	5 184.69
28156 – Amortissement des immobilisations	9 874.97
021 – Virement de la section de fonctionnement	4 092.57
TOTAL	19 152.23
SECTION INVESTISSEMENT - DÉPENSES	
001 - Déficit d'investissement reporté	5 184.69
1687 - Emprunts et dettes assimilés	8 599.00
1391 – Amortissement subvention d'équipement	5 368.54
TOTAL	19 152.23

Les membres du Conseil Municipal (9 votants), votent le budget par 7 voix pour et 2 abstentions.

4) BUDGET PHOTOVOLTAIQUE

Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2015

Le document d'exécution du budget 2015, remis à chaque Conseiller Municipal, se résume ainsi :

SECTION FONCTIONNEMENT	
Recettes 2015	9 840.37
Dépenses 2015	6 346.96
Résultat de l'exercice 2015	3 493.41
SECTION INVESTISSEMENT	
Résultat reporté	-919.92
Recettes 2015	4 744.66
Dépenses 2015	4 279.17
Résultat de l'exercice 2015	-454.43

Mme Le Maire précise que le compte de gestion pour l'année 2015 est conforme au compte administratif 2015 comme l'indique l'extrait du compte de gestion fourni par Mme la Trésorière de L'Isle-Jourdain.

Après délibération, le Conseil Municipal, (9 votants) approuve à l'unanimité le compte administratif de l'exercice 2015 et le compte de gestion de l'exercice 2015.

Affectation du résultat 2015

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat d'exploitation sur l'exercice 2016 comme suit :

AFFECTATION du RESULTAT	
001 - Déficit d'investissement reporté	454.43
1068 - Excédent de fonctionnement capitalisé	454.43
002 - Excédent de fonctionnement reporté	3 038.98

Vote du budget photovoltaïque 2016

Le budget 2016 se présente ainsi :

SECTION FONCTIONNEMENT – RECETTES	
002 – Excédent de fonctionnement reporté	3 038,98
7088 - Produits des services et ventes diverses	9 000,00
777 – Quote-part des subventions d'investissement	690.00
TOTAL	12 728.98
SECTION FONCTIONNEMENT – DÉPENSES	
011- Charges à caractère général	5 834.44
66 - Charges financières	2 265.96
6811 – Dotation aux amortissements	4 628,58
TOTAL	12 728.98
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES	
1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé	454.43
28138 – Amortissement des immobilisations	4 628.58
TOTAL	5 083.01
SECTION INVESTISSEMENT – DÉPENSES	
001 - Déficit d'investissement reporté	454.43
16 - Emprunts et dettes assimilés	3 743.00
23 - Immobilisations en cours	195.58
13912 – Amortissement subvention d'équipement	690.00
TOTAL	5 083.01

Les membres du Conseil Municipal (9 votants), votent le budget à l'unanimité.

5) DÉLIBÉRATIONS

❖ Avenant à la convention MSA « accueil de loisirs »

Madame Le Maire indique au Conseil Municipal que la Mutualité Sociale Agricole Sèvres-Vienne soutient des projets conduits en direction des enfants et des jeunes Cette orientation figure parmi les priorités définies dans son plan d'action sanitaire et sociale.

Suite au décret n° 2014-1320 du 3 novembre 2014, un avenant à la convention entre la MSA et la Mairie de Moussac est nécessaire ; en effet depuis le 1^{er} janvier 2016, la comptabilisation des heures de présence en accueil de loisirs et périscolaire a été modifiée.

Après avoir pris connaissance de l'avenant à la convention initiale et de son annexe, le Conseil Municipal autorise Madame Le Maire à signer l'avenant qui couvre la période du 1^{er} janvier au 31 2016 ; la convention initiale est signée pour 4 ans soit du 1^{er} janvier 2013 jusqu'au 31 décembre 2016.

❖ Transfert des stands de tir de Mauprévoir et Montmorillon à la Communauté de Communes du Montmorillonais

Madame Le Maire rappelle au Conseil Municipal la modification des statuts de la Communauté de Communes du Montmorillonais en date du 22 mai 2015 relative à la reconnaissance d'intérêt communautaire des stands de tir de Mauprévoir et Montmorillon.

A cet effet, la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) a été amenée à se prononcer sur le transfert de ces deux stands de tir et a émis son rapport le 23 février 2016.

L'ensemble « des communes membres » de la CCM doit se prononcer, même si elles ne sont pas territorialement concernées par le transfert et délibérer sur les modalités de ce transfert.

La charge nette transférée à la CCM s'établit à la somme de :

2 025 € pour Mauprévoir

5 750 pour Montmorillon

Madame Le Maire donne lecture du rapport de la CLECT qui aboutit à la définition de la charge nette transférée à la CCM de 7 775 €

Madame Le Maire sollicite l'avis du Conseil Municipal.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité émet un avis favorable.

❖ Accueil des étudiants infirmiers les 1er et 2 octobre 2016

Madame Le Maire indique au Conseil Municipal que l'Association des Etudiants Infirmiers de Poitiers sollicite l'utilisation du camping municipal pour l'organisation de leurs olympiades les 1er au 2 octobre 2016.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise l'ouverture exceptionnelle du camping à l'Association aux dates indiquées et demande un forfait de location de 1 100.00 € et insiste sur l'obligation de respect des conditions de location inscrites dans la convention.

6) COMPTES RENDUS DES REUNIONS

Conseil d'administration du MCK : le 09/03/2016 - ont assisté : Isabelle HERAULT, Didier CARJAT et Sylviane SOUBRY

Une rencontre a eu lieu avec le Conseil d'Administration du MCK. Les points suivants ont été abordés : contact avec le salarié, fonctionnement de la base et de l'école de pagaies, achat d'un véhicule, entretien des locaux et des extérieurs.

Commission locale Culture-Jeunesse et relations avec les associations : le 10/03/2016 - a assisté : Isabelle HERAULT, Carole DUBOST et Sylviane SOUBRY

Les points suivants ont été évoqués :

Bilan de l'année 2015 de l'accueil de loisirs sans hébergement

► Compte rendu financier

- ◆ 11/17 ans
 - Prévisionnel : 6120,00€
 - Réalisé : 5450,00€
- ◆ 6/12 ans :
 - Prévisionnel : 7950,00€
 - Réalisé : 6799,00€.

Projet pédagogique 2016

Budget prévisionnel 2016

► 13 863,00€ dont part communale 9553,00€ (prise en charge dans le PEL). Nous envisageons de changer de prestataire pour les repas dans l'objectif de proposer des repas de meilleure qualité. L'Auberge de la Blourde a fait une proposition de repas à 4.13€ HT (Sodexo 4.07€ TTC).

Accueil du mercredi après-midi

► Suite à une baisse des effectifs (3 enfants en moyenne), nous envisageons de suspendre l'accueil de septembre à décembre.

Rencontre avec le Président de la Fédération Départementale de pêche – M^r BAILLY, la Présidente de l'association intercommunale de pêche – APPMA « le Barbot » – Jeanine DEGRENON et Jean-Marie DUDOGNON : le 22/03/2016 - ont assisté : Sylviane SOUBRY et Daniel ALADENISE

A été évoqué la mise en place, sur la commune, d'un « parcours de pêche » sur les rives de la Vienne au niveau du site du moulin Chauvet.

La Fédération Départementale de pêche, via une délégation à une entreprise, prendrait à sa charge le nettoyage des berges et l'aménagement d'un « ponton pêche » pour les personnes à mobilité réduite. La commune pourrait participer à l'évacuation des branches.

Commission communautaire tourisme : le 22/03/2016 - a assisté : Mireille FAUGEROUX

Points à l'ordre du jour

Présentation du diagnostic réalisé dans le cadre de l'étude touristique du territoire

Le cabinet d'étude « Pro-Tourisme » a présenté, le 16/03/16, le résultat du diagnostic touristique du territoire aux membres du COPIL et aux acteurs touristiques du territoire. Des groupes de travail composés d'élus du COPIL et des acteurs locaux seront organisés dans la prochaine phase de l'étude.

Présentation du budget touristique pour 2016

Il s'élève à 279 250,00€ pour les dépenses et à 147 000,00€ pour les recettes. Le budget annexe 'l'Ile aux serpents » est en déficit à hauteur de 118 500,00€. Ce budget annexe sera financé, si nécessaire, par un emprunt de 110 000,00€.

Structuration des offices de tourisme pour 2016

- Un office de pôle sera créé au 01/01/2017,
- L'OT de la Trimouille sera fermé au 01/07/2016 (Salariée transférée à l'OT de Montmorillon),
- Un groupe de travail sur la structuration des OT sera mis en place dans le cadre de l'étude touristique.

Fermeture de l'Île aux serpents

Cet établissement est définitivement fermé et les serpents sont transférés à la Planète des crocodiles à Civaux. La CCM est en contact avec plusieurs porteurs de projets en rapport avec le site de la Trimouille.

Réalisation d'un document de communication spécifique au territoire et distribué sur les stands d'information touristique de Lathus - Saint Rémy et de Moulismes.

Organisation de bourses d'échanges entre acteurs touristiques

MJC – Projet éducatif local - PEL : le 22/03/2016 - a assisté : Isabelle HERAULT et Carole DUBOST

Les communes adhérentes au PEL ont participé à une réunion de travail pilotée par la MJC, qui s'est tenue en présence des représentants de la CAF, de la MSA et de la Direction départementale de la cohésion sociale. Il s'agissait d'établir un bilan du contrat d'objectifs 2013/2016 et d'en tirer les conclusions en vue de préparer le prochain contrat.

La CAF a précisé que le milieu rural bénéficierait encore de son soutien financier, notamment sur la problématique de la mobilité.

En revanche, aucun nouveau projet ne sera examiné sur l'année 2016, la session d'octobre étant déjà complète.

Offres de soins en partenariat entre l'hôpital de Montmorillon et le CHU de Poitiers : le 23/03/2016 - a assisté : Sylviane SOUBRY

Le Centre Hospitalier de Montmorillon est depuis janvier 2016, suite à la fusion avec le CHU de Poitiers, devenu un pôle de l'hôpital de Poitiers.

L'offre de soins s'est vu enrichir de nombreuses consultations de spécialistes : Urologie, Ophtalmologie, Gynécologie, l'Orthopédie, etc...

Réunion du CCAS : le 24/03/2016 - a assisté : Sylviane SOUBRY

Ont été évoqués :

- ▶ L'approbation du compte administratif et du compte de gestion 2015,
- ▶ Le vote du budget primitif 2016,
- ▶ Le choix du spectacle de Noël pour les enfants : « La maison démontable ». Une trentaine d'enfants est concernée par ce spectacle qui aura lieu le dimanche 11 décembre 2016 vers 15h30,
- ▶ Le « Noël des Anciens » avec la même formule qu'en 2015. Il aura lieu le vendredi 16 décembre 2016 après-midi.

Comité syndical « Collège Travaux Publics » et Assemblée Générale du SIMER : le 25/03/2016 - a assisté : Sylviane SOUBRY

Comité syndical « Collège Travaux Publics

Ont été évoqués :

- ▶ Les comptes administratif et de gestion 2015 du budget annexe « travaux publics » et affectation des résultats,
- ▶ Le vote du budget primitif 2016,
- ▶ Un point d'étape vers la mise en place d'un groupement de commandes « panneaux de signalisation de police verticale ». 39 collectivités ont répondu favorablement à l'adhésion de ce groupement.

Assemblée Générale du SIMER

Ont été évoqués :

- ▶ Les comptes administratifs et de gestion 2015 et affectation des résultats,
- ▶ Le vote du budget primitif 2016 dont la section de fonctionnement s'équilibre à 474 350,00€, et la section d'investissement à 21 741,61€.

Lors de l'Assemblée Générale, 6 communes, le syndicat mixte du bassin de la Gartempe et de ses affluents et la communauté de communes du Val Vert du Clain se sont retirés du « collège travaux publics ». Les principales actualités et projets du « service gestion des déchets » pour la période 2016/2018 ont été présentés avec le message suivant « Territoire, zéro déchet »

Collège de l'Isle-Jourdain – Accueil d'une délégation départementale : le 25/03/2016 - a assisté : Sylviane SOUBRY

Une rencontre entre les enseignants du collège de l'Isle-Jourdain, des parents d'élèves et une délégation départementale a eu lieu le 25 mars au collège de l'Isle-Jourdain avec pour thèmes :

- ▶ Le devenir du collège de l'Isle-Jourdain,
- ▶ La mise en place de l'accueil des enfants de CM2 (puis, ceux de CM1) en classe de 6^{ème}.

Les bons résultats des élèves du Collège de l'Isle-Jourdain permettent d'envisager la pérennité du collège malgré des effectifs en légère baisse. Quant à l'accueil des enfants de CM2 en classe de 6^{ème}, les enseignants y sont favorables alors que les parents d'élèves émettent certaines réserves essentiellement liées aux difficultés de déplacements.

Création de la nouvelle Communauté de Communes – Réunion du groupe de travail « Développement Durable/Environnement/GEMAPI : le 29/03/2016 - a assisté : Sylviane SOUBRY

Points évoqués :

Rappel des compétences actuelles de la CCM en matière de Développement Durable et d'Environnement

- ▶ Elimination et valorisation des déchets ménagers et déchets assimilés (Compétence transférée au SIMER),
- ▶ Aménagement, entretien et gestion de 2 domaines forestiers (Saulgé et Béthines),
- ▶ Elaboration du zonage de développement de l'éolien,
- ▶ Développement durable/Photovoltaïque,
- ▶ Aménagement, entretien et valorisation des sentiers de randonnée,
- ▶ Restauration, entretien et valorisation de l'ensemble des cours d'eau situés sur son territoire.

Rappel des actions de gestion actuelles des milieux naturels de la CCM

- ▶ La gestion de massifs boisés et des étangs,
- ▶ L'aménagement et l'entretien des sentiers de randonnées et la plantation de haies bocagères,
- ▶ La restauration et l'entretien des cours d'eau et la plantation de ripisylve :
 - Les cours d'eau du Montmorillonnais,
 - La pyramide réglementaire sur la gestion des milieux aquatiques,
 - La réglementation sur la prévention des inondations,
 - Cadre législatif et réglementaire de la GEMAPI,
 - Les missions issues de la GEMAPI,
 - Les Contrats Territoriaux.

Rappel des actions des 2 contrats portés par le SMPM

- La gestion de la ripisylve et des embâcles,
- L'hydromorphologie et la continuité écologique,
- La mise en défens des berges et l'abreuvement du bétail,
- Les plantations de ripisylve.

Syndicat « Energies Vienne » : le 31/03/2016 - a assisté : Daniel ALADENISE

Points évoqués

La réorganisation du groupe ENERGIES VIENNE

Elle pourrait être effective au 01/01/2017 avec l'entrée de partenaires privés au sein de SOREGIES et après le transfert de l'opérateur de réseaux de SOREGIES à SRD.

Point d'étape sur le projet de déploiement de bornes de recharge de véhicules électriques

Le planning de déploiement n'est pas respecté du fait de l'arrêt d'activités de l'entreprise chargée de ce déploiement.

Point sur les compteurs « Linky »

Il est précisé que la loi impose aux gestionnaires de réseaux de distribution d'électricité le changement des compteurs actuels par des compteurs communicants. Elle ne peut que dissuader les communes à délibérer sur le sujet. Toute délibération serait entachée de nullité. Les nouveaux compteurs seront mis en place de mi-2017 jusqu'à la fin 2021.

Inauguration de la Maison de la santé d'Availles-Limouzine : le 02/04/2016 - a assisté : Sylviane SOUBRY

Monsieur le Maire d'Availles-Limouzine fait remarquer que ce projet s'est construit sans la participation de l'ARS.

La Maison de santé héberge 6 professionnels à temps plein : 1 kinésithérapeute, 2 médecins généralistes, 3 infirmiers, et 3 professionnels à temps partiel : 1 ostéopathe 1 dentiste et 1 sage-femme.

Assemblée Générale de l'association pour les loisirs : le 02/04/2016 - a assisté : Sylviane SOUBRY

Le bilan 2015 fait apparaître une trésorerie de 16 000,00 €.

Projets 2016

- Brocante : à la recherche d'une manifestation,
- Concours de belote.

Projet 2017

- Préparation des 60 ans de vie de l'association pour les loisirs lancée en 1958 sous la dénomination « Comité des fêtes ». Cet anniversaire aura lieu en 2018.

Assemblée Générale de l'ARDAN : le 04/04/2016 - a assisté : Sylviane SOUBRY

Ont été évoqués :

- ▶ Le Plan Particulier d'Intervention en cas d'accident nucléaire de Civaux,
- ▶ Le recours de plus en plus important des Particuliers concernant l'emploi de pesticides,
- ▶ La mise en place de « nouveaux compteurs électriques communicants » et leurs problèmes spécifiques.

SMPM – Groupe de travail « Patrimoine - communication » : le 05/04/2016 - a assisté : Sylviane SOUBRY

Le groupe de travail a élaboré le prochain bulletin SMPM dont le dernier numéro est prévu pour octobre 2016. Le SMPM est dissous au 01/01/2017.

MJC – Cinéma en plein air : le 06/04/2016 - a assisté : Sylviane SOUBRY

A été évoquée, avec la MJC, la soirée « cinéma en plein air » du samedi 6 août 2016. Le choix du film de cette soirée, qui se déroulera sur le site du moulin Chauvet, sera effectué prochainement. La commune doit réfléchir aux animations à mettre en place lors de cette soirée (barbecue, jeux, buvette...).

Syndicat du collège de l'Isle-Jourdain : le 07/04/2016 - a assisté : Isabelle HERAULT

M. ABBA, principal du collège, a présenté la répartition et l'utilisation de la subvention (14 422,00€) sur l'année 2015.

La plus grande partie (10 500,00€) a été affectée aux voyages scolaires (Saint Lary, Allemagne et Espagne). Le reste a été réparti sur l'association sportive, les projets artistiques et culturels, le parcours découverte des métiers et des formations et les ateliers scientifiques.

M. ABBA a précisé que ces projets ne pourraient pas être mis en œuvre sans cette subvention.

Le compte administratif 2015 et le budget 2016 ont ensuite été votés.

Le montant de la subvention pour chaque commune est établi selon un calcul en fonction du potentiel fiscal de la commune et du nombre d'élèves inscrits au collège.

Pour la commune, le montant de la subvention s'élève à 1 150,00€ (19 élèves).

7) INFORMATIONS et QUESTIONS DIVERSES

❖ Information délivrée par Sylviane SOUBRY

► M^{me} le Maire fait lecture aux membres du Conseil municipal de la lettre de Mr Martin FOUCAUD – Habitant de la Vergne. Il s'agit d'une demande de mise en place « d'un miroir pour circulation » au droit de son habitation. Un RDV sera pris, à nouveau, avec M^f Martin FOUCAUD.

❖ Mireille FAUGEROUX

► Demande des nouvelles d'Eric DAILLER suite à son arrêt maladie.

❖ Jean-Louis MESMIN

► Relancera les entreprises afin d'obtenir des devis concernant la fermeture du pignon « ouest » de la halle du moulin Chauvet,

► Sollicitera le référent « accessibilité de la CCM » afin d'organiser une réunion de lancement des travaux liés d'une part, à l'accessibilité de la mairie et de l'agence postale et, d'autre part, à l'aménagement paysager de la place de la Liberté.

**Prochaine séance du Conseil Municipal
Lundi 2 mai à 20h30**